

NAME OF MP  
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

TOWN HALL REPORT  
ON ELECTORAL REFORM  
PUBLIC CONSULTATION



NOM DU (DE LA) DÉPUTÉ (E)  
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS  
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME  
ÉLECTORALE

### CONSULTATIONS

Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 6 sept. 2016	De 19 h à 21 h (2 h)	Mary Winspear Centre, Sidney, C.-B.	253 personnes (3 employés)
2. 7 sept. 2016	De 19 h à 20 h 30 (1,5 h)	Community Centre, Saturna Island, C.-B.	76 en streaming live (3 employés, 4 bénévoles)
3. 9 sept. 2016	De 19 h à 20 h 30 (1,5 h)	Community Hall, Galiano Island, C.-B.	45 personnes (1 employé)
4. 16 sept. 2016	De 18 h à 20 h 30 (2,5 h)	Gulf Island Secondary School, Salt Spring Island, C.-B.	103 personnes (1 employé)

**Forme :**  Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement  
 Présentation du bureau du député  
 Micro ouvert  
 Période de questions/réponses  
 Conférencier invité  
 Autre (veuillez préciser)  
~307 réponses au sondage sur le bulletin de la communauté (dépliant)  
~50 mémoires individuels de rétroaction des électeurs  
~100 mémoires individuels de rétroaction de personnes autres que des électeurs  
~100 mémoires liés à de petites campagnes par courriel  
~ Entre 500 et 1 000 mémoires en faveur de la RP liés à des campagnes intensives par courriel

### SUJETS ABORDÉS (sommaire)

<b>Modes de scrutin</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Remplacement du mode de scrutin actuel</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Participation électorale</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Accessibilité et inclusion</b> <input checked="" type="checkbox"/>
<b>Vote obligatoire</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Vote en ligne</b> <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Représentation locale</b> <input checked="" type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) <input checked="" type="checkbox"/> - référendum

### QUESTIONS DE DISCUSSION

**Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)**

Les participants aux consultations publiques et aux sondages ont été fort nombreux à indiquer avoir l'impression que le système ne traduit pas leurs votes de façon juste. Seulement 12,3 % des répondants au sondage disent soutenir le système SMUT.

*Veuillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

Une analyse des données soumises directement à notre bureau a également permis de constater un appui très solide à une certaine forme de représentation proportionnelle, car seulement 3 % des mémoires sont en faveur du maintien du statu quo.

**Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)**

Plusieurs solutions de rechange au système actuel ont été abordées lors des consultations. Les participants aux consultations publiques ont dit soutenir certaines formes de RPM et de VUT. Un participant à la séance à micro ouvert a également proposé le système de la représentation absolue.

Environ 50 % des mémoires des électeurs présentés à notre bureau soutenaient la RPM, tandis que les 50 % restants appuyaient diverses autres formes de RP. Parmi les non-électeurs qui donnent de la rétroaction, près de la moitié n'ont pas désigné un système en particulier, 15 % ont appuyé la RPM, 15 % ont soutenu RPP123 ou des systèmes similaires, 10 % ont appuyé le VUT, et 10 % ont soutenu d'autres systèmes (tous les pourcentages sont approximatifs).

Les réponses à la question du sondage « Quel mode de scrutin privilégiez-vous? » ont donné les résultats suivants :

RP hybride – 134 (43,6 %)

RPM – 49

VUT – 51

SMUT – 38 (12,3 %)

Scrutin préférentiel – 9

Amalgame de RP hybride, de RPM et de VUT – 5

Incertain(e) – 2

Parmi toutes les formes de consultation, les participants ont constamment relevé les éléments suivants comme ayant de l'importance dans un système électoral : la représentation locale, une représentation importante des communautés rurales et du nord, l'accessibilité financière à se porter candidat, les droits des minorités (langue, race, sexe) et l'engagement des jeunes électeurs.

**Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)**

De nombreux participants ont rapporté que le SMUT et le sentiment que leur « vote ne compte pas » ont largement contribué à la faible participation électorale. Le vote non obligatoire et un sentiment d'appartenance à la collectivité lacunaire le jour de l'élection ont également été soulevés comme des motifs possibles de faible participation au processus démocratique.

Pour faire face à l'aliénation au SMUT, de nombreux participants estimaient que le fait de passer à un système de RP inciterait les Canadiens à participer au processus démocratique. Le vote obligatoire et (ou) l'incitation des groupes non partisans à créer un sentiment de fierté civique en tenant des barbecues ou des événements communautaires similaires le jour de l'élection ont également été proposés. L'abaissement de l'âge de voter a été proposé comme façon de faire augmenter le vote des jeunes. De nombreux participants ont exprimé la volonté d'un système de RP « fait au Canada » faisant appel à une participation significative de tous les électeurs admissibles.

**Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)**

Lors des consultations publiques tenues à Sidney et à Saturna, le vote obligatoire comme moyen d'intégrer de la fierté civique dans le système démocratique et d'activer les jeunes a obtenu un appui modéré, dans la mesure où les sanctions relatives à l'abstention de voter étaient raisonnables.

Notre bureau a obtenu de la rétroaction limitée en ce qui concerne le vote obligatoire. Parmi les cinq mémoires favorables, un favorisait une sanction, un préconisait un incitatif fiscal, et deux favorisait l'option « aucune de ces réponses ».

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

Les réponses à la question du sondage « Pensez-vous que nous devrions rendre le vote obligatoire? » ont donné les résultats suivants :

Oui – 124 (40 %)

Non – 134 (43,6 %)

Incertain(e) – 47

Vierge – 2

**Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

Tandis que quelques participants ont exprimé leur soutien au vote en ligne, de nombreux autres se sont dits très préoccupés de la possibilité de fraude, de l'accessibilité et de la perte de confidentialité. Parmi les mémoires sur le vote en ligne soumis à notre bureau (moins de dix), la moitié de ceux-ci étaient en faveur et la moitié étaient contre.

Plusieurs participants aux consultations publiques ont manifesté le désir de préserver les pratiques électorales actuelles, car ils craignaient que le vote en ligne mène à une érosion de la fierté civique et de la communauté.

**D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)**

Les autres sujets majeurs soulevés par les participants lors des consultations publiques comprenaient l'accès au système pour les partis plus petits, la sous-représentation des femmes à la Chambre, les droits et la représentation autres que ceux des sociétés, l'impact du système sur les partis politiques, et la concentration du pouvoir au sommet.

En ce qui concerne le sujet du référendum, une majorité claire des participants aux consultations publiques n'estimaient pas qu'un référendum soit nécessaire pour modifier le système électoral. De nombreux participants ont fait valoir que les électeurs doivent vivre un nouveau système avant de voter sur son efficacité.

Nous avons reçu environ 60 mémoires d'électeurs et de non-électeurs sur la question du référendum, dont environ 40 en faveur et 20 contre. Parmi les 40 en faveur, environ 80 % provenaient des campagnes par courriel.

Les réponses des électeurs à la question « Convenez-vous que ça puisse être fait sans référendum? » ont donné les résultats suivants :

Oui – 192 (62,5 %)

Non – 52

Incertain(e) – 59

Vierge – 4

**RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)**

Je suis une députée extrêmement chanceuse. Pendant les quatre consultations publiques tenues dans ma circonscription, mes électeurs et mes électrices ont apporté une contribution réfléchie et significative au dialogue national continu sur la réforme électorale. De la petite île de Saturna, où plus de 76 personnes – soit près du tiers de la population permanente de l'île – se sont jointes à moi et à la ministre Monsef, à Sidney, où plus de 250 personnes ont pris part à notre consultation publique, mes électeurs ont fait entendre leur voix. Bien que chaque voix soit unique, il m'est apparu clairement qu'il se dégage un consensus sur certains points et j'entends représenter ces voix loyalement au Parlement et au sein du Comité spécial sur la réforme électorale.

Une grande majorité des résidents de Saanich-Gulf Islands souhaitent obtenir une proportionnalité accrue dans notre système électoral. Mes électeurs, qui sont les seuls parmi les Canadiens à avoir élu

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

une députée du Parti vert, connaissent la grande difficulté, et également l'avantage, d'élire comme représentante au Parlement un membre d'un petit parti. Leur vote donne une voix aux nombreux électeurs à travers le Canada qui estiment depuis longtemps que leurs bulletins de vote ont été gaspillés par un système qui privilégie les plus grands partis. Ce simple fait de notre système actuel a été élucidé à plusieurs reprises à chaque consultation publique : notre système ne traduit pas avec justesse les votes en représentation au Parlement et un changement est nécessaire. Près de 97 % des mémoires soumis à notre bureau préconisaient un changement. Près de 80 % des répondants à mon sondage préconisaient un système offrant une proportionnalité accrue, au même titre que ces deux éléments fondamentaux constituent le fondement de la promesse du gouvernement comprise dans le discours du trône de 2015, à savoir « s'assurer que chaque vote compte » et veiller à ce que l'élection de 2015 soit la dernière élection sous le régime du système majoritaire uninominal à un tour.

Nos électeurs n'étaient pas aussi unis sur quelques sujets, qui semblaient moins prioritaires que le degré d'équité du vote. Le vote en ligne et le vote obligatoire suscitaient certaines préoccupations et la prudence des citoyens. Bien que le vote obligatoire était considéré comme une solution possible au désengagement des électeurs, on ne lui a pas exprimé un soutien marqué dans mon sondage (seulement 40 % des répondants étaient en faveur) et les personnes qui souhaitaient le vote obligatoire préconisaient des sanctions modestes. Certains mémoires que nous avons reçus demandaient que l'option « aucune de ces réponses » figure sur le bulletin de vote pour permettre aux électeurs d'exprimer leur insatisfaction par l'action plutôt que par l'apathie. Les discussions sur le vote en ligne évoquaient de sérieuses préoccupations quant à la possibilité de fraude. Ma circonscription était particulièrement sensible à une telle perversion de notre système étant donné les scandales des appels automatisés aux élections précédentes. Mes électeurs qui sont très motivés à faire compter tous les votes considèrent tout naturellement le bulletin de vote comme sacrosaint. Sa confidentialité, notre sentiment d'appartenance collective et le potentiel de fraude sont tous des préoccupations exprimées concernant le vote en ligne.

En ce qui concerne le référendum, il ressortait généralement de mes consultations publiques qu'il était superflu et inopportun. Bon nombre de personnes ont dit vouloir expérimenter un nouveau système avant de voter sur son efficacité. Mon sondage a fait écho à ce sentiment. En effet, 62,5 % des répondants ont dit non à un référendum et il y a eu davantage d'incertains que de réponses positives.

Certains ont certes formulé des suggestions autres que celles portant sur le degré d'équité du vote, la représentation proportionnelle, le vote obligatoire et le vote en ligne. Mon bureau a reçu des centaines de mémoires individuels sur toute une gamme de sujets liés au système électoral, dont la façon d'augmenter l'engagement des citoyens, de permettre aux 16 à 18 ans de voter, d'instituer des changements au vote par anticipation, ainsi qu'un certain nombre de systèmes électoraux maison conçus par des Canadiens pour le Canada. J'ai joint ces mémoires au présent document. Le temps et les efforts consacrés à ces travaux par tant de Canadiens passionnés devraient amener les représentants élus à réfléchir à l'importance des changements électoraux pour tant de nos citoyens.

Mon premier devoir comme députée élue est envers les résidents de Saanich-Gulf Islands. Je suis reconnaissante de leur contribution à ce débat national important.

<b>Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)</b>		<b>Date : 14 octobre 2016</b>
<b>Signature du (de la) député (e)</b> <b>(Signature)</b>	<b>Elizabeth May</b> <b>(Nom)</b>	

**Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.**

*Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.*

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
**131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6**  
**Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)**

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*